

Astrida, le 2 Avril 1951.-

RESIDENCE DU RWANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° /JUST.

ASTRIDA



301

Objet:

Jugements de Police et
amendes forfaitaires.-
janvier 1951.-

Monsieur le Juge,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir les jugements de police et amendes forfaitaires pour le mois de janvier et qui n'avaient été envoyés par erreur par le Parquet de Kigali.

Le transmis de Monsieur le Substitut du Procureur du Roi stipulait:

"Les jugements et P.V. éventuellement manquants sont retenus à mon office pour révision ou observation."

Le Juge de Police

Monsieur le Juge de Police

à SHANGUGU.-